

Une stratégie RSE centrée sur quatre axes

La Banque de France a été l'une des premières institutions publiques françaises à se doter d'une politique RSE, initialement favorisée par sa corrélation avec les missions de la Banque de France (éducation du public, bon financement de l'économie,...). Dans le cadre de son plan 2021-2024, la Banque de France a recentré sa stratégie RSE sur ses actions en tant qu'entreprise selon quatre axes :

1. agir pour préserver l'environnement ;
2. agir pour favoriser l'inclusion RH et les initiatives collaboratives ;
3. agir comme mécène dans les domaines faisant écho à ses missions ;
4. être exemplaires dans notre politique d'investissements et d'achats pour une économie durable.

En savoir plus

- [Charte RSE](#)
- [Livret RSE](#)
- [Tableau des indicateurs \(Rapport annuel 2022\)](#)
- [Charte diversité et inclusion](#)
- [Index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#)
- [Charte des achats responsables](#)

Responsabilité sociale et environnementale 1/6 : La stratégie RSE de la Banque de France en détail

Agir pour préserver l'environnement

Dans le prolongement de l'attention que nous portons depuis 2008 à notre empreinte environnementale, nous nous engageons à :

- piloter et mettre en œuvre une stratégie de contribution à la neutralité carbone ;
- associer les métiers et les collaborateurs à la réduction de son empreinte carbone ;
- avoir un usage durable des ressources et contribuer à la préservation de la biodiversité.

Notre engagement pour la neutralité carbone

Nous agissons pour réduire nos émissions de GES (gaz à effets de serre), en fixant des objectifs cibles à 2024 et 2030. Cette action ambitieuse passe par la poursuite de l'effort de réduction entamé depuis 2014. Le prochain jalon à 2024 porte sur une réduction des émissions de GES d'au moins 15 % par rapport à 2019 sur un périmètre comprenant à ce stade les énergies, les déplacements professionnels et domicile – travail, les déchets et les émissions fugitives liées aux fuites de gaz frigorigènes des systèmes de climatisation (périmètre de déclaration).

Elle repose également sur une stratégie climat cohérente avec l'Accord de Paris en actionnant tous les leviers d'action possibles, dont la définition en cours d'une trajectoire bas carbone avec le jalon moyen terme 2030. Elle intègre par ailleurs le développement de nouveaux outils nécessaires au pilotage robuste et granulaire de ces dimensions.

Notre démarche de sobriété énergétique et numérique

Nous sommes engagés à contribuer au plan national de sobriété énergétique avec une feuille de route et des objectifs concrets de réduction de notre consommation d'énergie. Cette démarche passe également par la

sensibilisation de nos collaborateurs par des formations, ateliers et outils. Dans le cadre de notre démarche de sobriété numérique, nos collaborateurs disposent d'un profil numérique individuel leur permettant de visualiser et limiter la volumétrie de leur messagerie. Cette démarche implique également de maîtriser l'empreinte environnementale de notre système d'information et d'adopter des pratiques de durabilité dans la réalisation de nos applications.

Responsabilité sociale et environnementale 2/6 : Comment atteindre la neutralité carbone ?

Pour aller plus loin

- [Charte RSE](#)
- [Livret RSE](#)
- [Tableau des indicateurs \(Rapport annuel 2022\)](#)

-14,7%

Taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2021 par rapport à 2019 sur périmètre de déclaration

-23,6%

Taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2022 par rapport à 2019 sur périmètre de déclaration

32 058

en teqCO₂ en 2022, bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Banque de France

À fin 2022, plus de 50 % des collaborateurs avaient suivi la formation en ligne sur les enjeux climatiques. 800 collaborateurs avaient participé aux fresques du climat organisées par les 38 collaborateurs de la Banque de France formés à l'animation de ces séances. Objectif 2024 : 75 % des collaborateurs formés aux enjeux climatiques.

Un profil numérique individuel a été mis à disposition de tous les collaborateurs en 2021 et enrichi en 2022 de 2 nouvelles fonctionnalités : nombre d'impressions et décompte des mails envoyés sur la plage horaire de 19h - 7h30.

5 065

collaborateurs formés aux enjeux climatiques en 2022

9 800

collaborateurs de la Banque de France utilisateurs du profil numérique en 2022

Agir pour l'inclusion RH et les initiatives collaboratives

Nous nous engageons à :

- promouvoir la diversité dans les recrutements et garantir l'équité de traitement ;
- garantir l'employabilité des collaborateurs à toutes les étapes de leur carrière ;
- co-construire un environnement de travail qui favorise le bien-être et la prise d'initiative.

Notre engagement en matière d'égalité et de diversité

Nous visons au moins 35 % de femmes à des postes à responsabilité (à partir d'adjoint au directeur dans le services centraux ou dans les succursales départementales) d'ici 2024 et nous continuons à œuvrer à la réduction des différences salariales. Le gouvernement de la Banque de France se fixe également l'objectif d'un taux minimal de féminisation du Comité de direction de 40 % en 2024, soit quatre ans avant l'obligation légale. Par ailleurs, nous nous engageons à maintenir à au moins 6 % le taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap.

Nos actions en faveur de l'employabilité et d'un environnement de travail équilibré

Alors que les compétences nécessaires aux besoins des métiers évoluent, nous avons négocié avec les partenaires sociaux un accord sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), articulé avec un accord d'entreprise sur la formation et le développement des compétences, qui enrichit et complète le cadre législatif.

Concernant l'environnement de travail, nous avons signé des accords favorisant le télétravail, ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Nous encourageons les démarches participatives, notamment autour de projets visant à réduire l'empreinte environnementale. Des challenges internes et des développements de projets innovants menés en intrapreneuriat permettent de donner vie à ces projets (ex. : jardins laboratoires, sobriété numérique, valorisation du broyat des billets de Banque, ressourcerie...).

Responsabilité sociale et environnementale 3/6 : Les collaborateurs au cœur de la stratégie RSE

Responsabilité sociale et environnementale 4/6 : L'inclusion des personnes en situation de handicap

35,6 %

de femmes occupaient un poste de direction à la Banque de France à fin 2022, contre 23 % en 2017, soit au-delà de la cible fixée d'ici fin 2024 dans l'avenant de l'accord d'entreprise

98/100

Note globale de l'index égalité femmes – hommes de la Banque de France en 2022. Elle était de 86/100 en moyenne pour les entreprises françaises de plus de 50 salariés

75 % +

Plus des trois quarts des salariés de la Banque de France ont signé une convention de télétravail en septembre 2021

6,71 %

Taux d'emploi direct de travailleurs en situation de handicap en 2022

Pour aller plus loin

- [Charte diversité et inclusion](#)
- [Index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#)

Agir comme mécène

En tant que mécène responsable, la Banque de France conçoit le mécénat comme un levier pour servir l'intérêt général, dans trois domaines d'action :

Au titre du patrimoine culturel

Nous agissons pour la préservation et l'enrichissement du patrimoine historique de la Banque de France (bâtiments présentant un intérêt, collections) et son ouverture au plus grand nombre (journées du patrimoine, expositions, organisation de concerts), ainsi que la valorisation du patrimoine culturel en lien avec l'histoire de l'Institution, ses personnages clés et l'histoire économique et monétaire de la France.

Au titre de l'inclusion économique et sociale

L'insertion sociale des populations vulnérables et le développement socio-économique des territoires en partenariat avec les acteurs associatifs locaux d'intérêt général, les partenaires économiques et les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire est au cœur de notre politique de mécénat.

Au titre de la transition écologique

Nous soutenons les actions de mécénat autour de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et l'accompagnement de la transition climatique.

Les différents formats d'action de mécénat

Le mécénat peut s'exercer selon différents formats, au niveau national ou régional :

- mécénat financier : don en numéraire ;
- mécénat en nature ou en industrie : don de biens ou mise à disposition de biens, œuvres d'art ou objets de collection, prestations de service ;

- mécénat de compétences : mise à disposition de personnel à titre gracieux pendant leur temps de travail.

Responsabilité sociale et environnementale 5/6 : Quels sont les axes prioritaires de notre politique de mécénat ?

29,7 %

de nos collaborateurs se sont engagés dans une action de solidarité en 2022. Nous visons un taux d'engagement annuel supérieur à 10 %, avec une progression de 15 % entre 2020 et 2024

220

actions de mécénat ont été réalisées depuis 2021 avec un budget cumulé de 13,9 millions d'euros à fin 2022. Nous ambitionnons au moins 350 actions de mécénat soutenues et un budget d'au moins 25 millions d'euros sur la période 2021-2024

Agir par nos investissements et nos achats pour une économie durable

Nous visons l'exemplarité dans nos investissements et nos achats, en impliquant l'ensemble de nos métiers et collaborateurs. Nous nous engageons à :

- intégrer des critères extra-financiers dans l'engagement et le suivi de nos projets ;
- poursuivre et diffuser notre démarche d'achats responsables ;
- renforcer notre démarche d'investissement responsable.

Investisseur responsable

En matière d'investissements, nous poursuivons le renforcement de notre démarche d'investisseur responsable (IR) pour les portefeuilles d'actifs adossés aux fonds propres et les engagements de retraites qui sont sous la pleine responsabilité de la Banque de France.

Acheteur responsable

Nous poursuivons également notre politique d'achats responsables. Elle repose sur la volonté d'accompagner les fournisseurs à s'engager en particulier dans la réduction de leur empreinte carbone. Ainsi, 250 fournisseurs de la Banque de France ont signé la Charte d'achats responsables. Par ailleurs, à fin 2022, 35 % des procédures d'achat intégraient les aspects environnementaux et sociétaux sous forme de critères et de clauses.

L'intégration de critères extra-financiers dans l'engagement et le suivi de nos projets

Enfin, nous menons une démarche innovante d'intégration de critères extra-financiers dans ses choix d'investissements internes (projets informatiques, immobiliers ou industriels). Sa finalité est de mieux apprécier l'ensemble de leurs impacts.

Les avantages de cette démarche sont multiples :

- veiller à la cohérence des décisions d'investissement avec la stratégie d'entreprise et notamment RSE ;
- formaliser et valoriser les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- disposer d'éléments tangibles et quantifiables sur ces aspects à intégrer aux décisions ;
- rendre les chefs de projet acteurs de la stratégie de la Banque de France.

Le résultat est une intégration de l'analyse extra-financière dans la gouvernance des investissements opérationnels de la Banque de France en complément de l'approche financière.

Nous assurons également ainsi la bonne intégration dans nos projets informatiques des enjeux de sobriété numérique et d'écoconception.

Responsabilité sociale et environnementale 6/6 : La Direction des achats s'engage pour la RSE de la Banque de France

2°C

Alignement atteint sur les portefeuilles dédiés aux fonds propres et aux engagements de retraite, actifs dont la Banque a la pleine responsabilité

1,5°C

le nouvel objectif d'alignement suite à l'atteinte de l'objectif initial de 2°C

Pour aller plus loin

- [Charte des achats responsables](#)